

le Conseil. Le Siège à bras du Gardé des Sceaux de *France* étoit au bout du premier banc du côté du Prie-Dieu. Le banc des Secretaires d'Etat étoit à la gauche de l'Autel, vis-à-vis ceux du Conseil. Les bancs pour les Chevaliers de l'Ordre du *St. Esprit*, aussi invitez de la part du Roi à la ceremonie, avoient été placez le long des murs de la Chapelle aux deux côtez du haut Dais. On avoit formé dans les Arcades des Chapelles, des Amphitheatres & des Tribunes au-dessous pour les Etrangers & pour les Dames. On avoit élevé des Gradins auprès de la grande Porte, & la Musique avoit été placée sur un Amphitheatre dressé dans la grande Tribune; au deux côtez de laquelle regnoient jusqu'à l'Autel, des Balcons remplis, ainsi que le devant de la Tribune, par plusieurs Dames en robes, & par plusieurs Seigneurs de la Cour, dont une autre partie fut placée sur les bancs qui étoient dans la Chapelle, vis-à-vis ceux du Clergé. La Tribune & les Balcons qui regnoient sur la Corniche de la Chapelle, étoient couverts de tapis à fond d'or ou brodez; & les bancs de la Chapelle, de houffes de velours violet, semées de Fleurs de Lys d'or.

Vers les onze heures les Archevêques, les Evêques & les Abbez nommez par l'Assemblée generale du Clergé pour assister à la ceremonie, arriverent à la Chapelle, & furent conduits à leurs places par le Marquis de Dreux, Grand Maître des Ceremonies.

Le Gardé des Sceaux de *France* vêtu de sa Robe de velours violet, doublée de satin cramoisi, arriva ensuite, précédé de deux Huissiers de la Chancellerie portans leurs Masses, de deux Huissiers du Conseil, de ses deux Secretaires, & du Lieutenant du Grand Prevôt qui sert auprès de lui.